

ATTESTATION NOTARIALE

pour fonds de prévoyance enregistrés LPP

Je soussigné,

Me,

notaire à ...

en vue de l'inscription au Registre foncier ou en cas d'adjudication :

1. Acte juridique :
2. Immeuble :
3. Acquéreur (+ siège) :

après avoir personnellement examiné les documents figurant ci-après, sous les rubriques marquées du signe X,

certifie et atteste par la présente que la fondation.....
est un fonds de prévoyance enregistré LPP.

Documents visés, déposés obligatoirement à l'Etude :

(Les pièces émanant de la fondation doivent être certifiées conformes par les personnes/organes habilités à l'engager)

- 1/ Extrait récent du Registre du commerce relatif à la fondation requérante (fonds de prévoyance);

- 2/ Attestation de l'autorité cantonale de surveillance LPP du fonds de prévoyance en cause ayant son siège sur son territoire (art. 61 al. 1 LPP) certifiant le fait que le fonds de prévoyance en cause est inscrit dans le registre de la prévoyance professionnelle (art. 48 LPP);

Genève, le

(sceau et signature du notaire)